

Ce 10 juin 2013, **le Tribunal Administratif de Grenoble a pris acte du désistement de la requête de Bouygues Telecom contre la Mairie de Sassenage** .

C'est une grande victoire pour nous tous, et un bel exemple de l'union de nos forces dans un objectif commun : préserver notre santé, celle de nos enfants, et notre cadre de vie !